

KRONOSPAN - pas d'amélioration en vue

Comme les habitants se plaignaient depuis des années des nuisances olfactives, sonores et de la poussière, la BIGS a mené en novembre/décembre 2022 une enquête à ce sujet, notamment à SANEM et dans les zones d'habitation concernées à SOLEUVRE. (INFOBLAT n° 15)

417 signatures d'habitants récoltées démontrent assez clairement que les nuisances de l'entreprise KRONOSPAN n'ont toujours pas été réglées de manière satisfaisante. De plus, l'administration de l'environnement confirme que KRONOSPAN a dépassé plusieurs fois et régulièrement les valeurs limites autorisées dans tous les domaines.

Dans le cadre de la procédure commodo-incommo pour l'extension de la 3e phase de l'extension de la ligne de production chez KRONOSPAN, la BIGS avait exprimé ses réserves en mai 2023, ainsi que le Mouvement Ecologique, et avait transmis aux responsables communaux les «plaintes» des citoyens.

Que révèlent les analyses chimiques ?

6 mesurages différents de la qualité de l'air sur la période d'octobre 2022 à octobre 2023 ont été effectués conjointement par la société BIOMONITOR et par M. Borrelbach Romain lui-même (dans le strict respect du protocole de mesure), suite aux plaintes de M. Borrelbach, à la demande de la commune de SANEM, sous la direction de M. MERSCH Jacques (Docteur en toxicologie de l'environnement). Un laboratoire accrédité dans le domaine de l'analyse environnementale a effectué l'analyse de ces échantillons.

Comme l'exploitant KRONOSPAN n'a pas fourni d'informations contraignantes sur les substances utilisées dans les processus de transformation chimique, les mesures se sont limitées à 235 composés organiques volatils issus de 13 groupes de substances chimiques différents, qui apparaissent principalement dans l'industrie du bois.

Bien qu'aucun des composés organiques volatils détectés dans l'air ambiant de Sanem n'ait atteint des concentrations dangereuses en soi pour la santé humaine, leur détection est alarmante. Le formaldéhyde et l'acétaldéhyde sont connus pour leur effet cancérigène. Le toluène provoque des lésions nerveuses, rénales et éventuellement hépatiques, il est toxique pour la reproduction et il est également nocif pour le cerveau. Toutes les substances mentionnées sont irritantes pour les yeux et les muqueuses et constituent, dans le cocktail mixte qui est émis, un risque très difficile à calculer pour la santé de l'homme et de la faune.



Citons quelques remarques du rapport BIOMONITOR

« C'est ce cocktail chimique total qui dépasse le seuil olfactif de l'odorat humain sensible. Il est difficile de déterminer la composition exacte du mélange par des moyens analytiques et il en va de même pour l'évaluation du risque toxicologique pour l'homme et l'environnement. En raison des facteurs de risque inconnus, la stratégie raisonnable consiste à réduire autant que possible l'exposition aiguë (concentration élevée) et chronique (longue durée) ».

Que faire ensuite ?

Malgré l'existence avérée d'une situation environnementale problématique, l'autorisation d'extension a été accordée par le ministère. La nouvelle installation aurait dû être mise en service début décembre 2023.

Lors de la mise en service du nouveau système de filtration nous exigeons que:

- des mesures régulières soient effectuées et attester d'une nette amélioration de la situation ;
- les contrôles doivent être renforcés et que l'administration environnementale en particulier, mais aussi la commune elle-même, doivent prendre leurs responsabilités ;
- l'exploitant KRONOSPAN doit déclarer de manière transparente et en temps réel tous les incidents et coopérer avec les autorités.

BIGS remercie le service écologique de la commune de SANEM qui a commandé les mesurages nécessaires. Grâce à la persévérance de Monsieur Borrelbach Romain, des résultats scientifiquement prouvés ont confirmé le bien fondé des plaintes des habitants.

Malheureusement, la situation ne s'est pas améliorée jusqu'à présent et de nouvelles nuisances dues aux odeurs et à la poussière ont été constatées à plusieurs reprises fin mars 2024.

Vous trouverez les rapports de BIOMONITOR phases 1 et 2 sur www.bigs.lu/kronospan